

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Henri IV - CPGE - BCPST

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Henri IV - CPGE - BCPST (8966)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Henri IV - CPGE - BCPST (8966)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	2626	631	162	48

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Henri IV - CPGE - BCPST (8966)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	1739	439	120	36	75 %
			Masculin	887	192	42	12	25 %
			Total	2626	631	162	48	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Henri IV - CPGE - BCPST (8966)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	84	3	1	1	2,1 %
				AB	207	0	0	0	0 %
				B	705	36	1	0	0 %
				TB	1184	370	64	28	58,3 %
				TBF	373	222	96	19	39,6 %
				Total	2556	631	162	48	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	9	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	44	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	57	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Henri IV - CPGE - BCPST (8966)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2147	627	160	47	97,9 %
			En réorientation	364	4	2	1	2,1 %
			Non scolarisés	25	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	52	0	0	0	0 %
			Autres	38	0	0	0	0 %
			Total	2626	631	162	48	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Henri IV - CPGE - BCPST (8966)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	1185	100	25	4
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	902	411	100	25
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	388	117	36	18
			Autres doublettes	63	3	1	1
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Henri IV - CPGE - BCPST (8966)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	46,7 %	15,8 %	15,4 %	8,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	35,5 %	65,1 %	61,7 %	52,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	15,3 %	18,5 %	22,2 %	37,5 %
		Autres doublettes	2,5 %	0,5 %	0,6 %	2,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques, sciences physiques et SVT	Fiche avenir (moyennes, rangs dans la classe, appréciations des professeurs), bulletins de première et terminale, résultats aux épreuves de spécialités scientifiques du baccalauréat.	Essentiel
	Résultats en français	Bulletins de première, résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat.	Très important
	Résultats dans les autres disciplines	Fiche avenir (moyennes, rangs dans la classe, appréciations des professeurs) et bulletins de première et de terminale.	Important
	Evolution des résultats	Comparaison entre les résultats de première et de terminale, progression éventuelle des résultats entre le premier et le deuxième trimestre de terminale.	Important
	Résultats au baccalauréat	Relevé de notes du baccalauréat pour les candidats bacheliers	Très important
	Résultats en enseignement scientifique	Fiche avenir (moyenne, rang dans la classe, appréciation des professeurs), bulletins de première et terminale.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Appréciations des professeurs dans la fiche avenir et les bulletins de première et de terminale et avis du professeur principal sur les méthodes de travail et l'autonomie.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Qualités rédactionnelles	Orthographe et syntaxe dans le projet de formation motivé.	Important
Savoir-être	Engagement dans les études : implication, capacité de travail, intérêt	Appréciations des professeurs dans la fiche avenir et les bulletins de première et de terminale, avis du professeur principal sur la capacité à s'investir, avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir dans la filière demandée.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Dans le projet de formation motivé, adéquation du projet exprimé avec la formation demandée.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt scientifiques	Rubrique "Activités et centres d'intérêt".	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La classe préparatoire BCPST est une formation accessible aux bacheliers au profil scientifique, préparant en deux ans aux concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieur agronome ou géologue, les écoles normales supérieures, l'École Polytechnique, les écoles de CentraleSupélec, des Ponts et Chaussées et des Mines de Paris et les écoles nationales vétérinaires. Les disciplines enseignées dans cette filière sont les sciences de la vie et de la terre, les mathématiques, la physique, la chimie, la géographie, l'informatique, la matière français-philosophie, l'anglais, une seconde langue facultative et l'EPS.

Les attendus pour cette formation sont les suivants :

- S'intéresser aux domaines de la biologie et de la géologie et aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).
- Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre en première et en terminale, alors selon les doublettes de spécialités retenues (mathématiques - physique-chimie ; mathématiques - SVT ; physique-chimie - SVT avec maths complémentaires)
- Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.
- Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

La commission d'examen des vœux, composée de professeurs de la filière, a travaillé en avril et mai.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. Ces éléments ont aidé les travaux de la commission d'examen des vœux qui a ensuite examiné et lu tous les dossiers pour apprécier les mérites de ceux retenus en pré-classement (prise en compte des résultats académiques, lecture des lettres de motivation, examen des souhaits d'orientation, de la nature des stages effectués au cours de la scolarité, prise en compte du projet de formation..).

Une fois le classement pédagogique terminé, le classement internat a été élaboré par le proviseur adjoint, en fonction des critères

sociaux, du statut et de l'échelon de boursier, de l'éloignement géographique et de situations particulières portées à la connaissance de la commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Recommandations pour les candidats : il est important de soigner le projet de formation :

- qualité et sincérité de la lettre de motivation,
- exposé raisonné de l'orientation choisie,
- témoignage de l'expérience personnelle dans le cadre du projet de formation,
- mise en avant de la cohérence du projet de formation.

Signature :

Stéphanie MOTTA GARCIA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Henri IV